

# GARE DE CHARTRES : L'INTERMODALITÉ ENTRE EN SCÈNE

Les transports constituent la raison première du Pôle Gare de Chartres. La notion centrale d'intermodalité va y débiter son installation avec l'aménagement de la plateforme.

**F**ace à la gare de Chartres, le gros œuvre du Colisée et du parking termine de se construire. Une grande dalle s'étend désormais à côté de l'équipement sportif et culturel : c'est là que sera aménagée la plateforme intermodale du Pôle Gare, futur pôle d'échange et de rencontre de tous les modes de transport, en connexion avec le train.

## LE CŒUR DU PÔLE GARE

Remédier à l'encombrement originel du périmètre de la gare et y organiser les flux des différents modes de transport constitue le cœur du programme Pôle Gare. Il n'est pas si loin le temps où le parvis de la gare et le pont Casanova étaient immanquablement bloqués aux heures de pointes. Là en effet se croisaient les véhicules légers venant de toutes parts, les bus Filibus et les

cars de transports départementaux et régionaux déversant leurs passagers à la gare routière.

Avec le déplacement de cette dernière au nord des voies de chemin de fer et la redistribution des circulations, ces embâcles se sont défaits. Il ne reste à présent qu'à « mettre au propre » cette organisation.

Gérard Besnard, vice-président en charge des déplacements, nous en présente les grands principes : « *Le programme de réorganisation des transports place la future gare routière face à la gare, au-dessus du nouveau parking. Cette disposition permet de déporter les transports en commun à l'écart du parvis de la gare, et de lui permettre donc d'assurer son rôle d'entrée de ville et la vocation flux doux de ce périmètre urbain. Par ailleurs, l'aménagement de la plateforme intermodale à cet endroit, avec ses voies réservées aux*



Gérard Besnard.

*transports en commun, contribuera à fluidifier ces circulations. Toute la place nécessaire à chaque type de transport pourra leur être dédiée : aux bus Filibus de Chartres métropole d'une part, aux*





<b>Légende :</b>	Voie véhicules particuliers	Voie transports en commun	Voies piétonnes	Attache-vélos
	Entrée/Sortie de parking (particuliers)	Cycles	Voies vertes (cycles + piétons)	Ascenseurs
				Abri vélo sécurisé

*cars interurbains d'autre part, en prévoyant qui plus est des quais de régulation. Le transport des voyageurs s'en trouvera plus confortable, et l'accès aux bus et cars parfaitement sécurisé. »*

Dans l'esprit « maison » du Pôle Gare, Après son aménagement par Chartres Aménagement, c'est Chartres métropole Transports qui équipera la plateforme en mobiliers et en dispositifs d'information et de signalétique. Livraison prévue pour la rentrée 2024.

### CONSTRUIRE L'INTERMODALITÉ

Si la réorganisation des modes de transport doit fluidifier les circulations, elle doit aussi organiser la rencontre de toutes les mobilités. En un mot : organiser l'intermodalité et en la matière la plateforme intermodale porte parfaitement son nom. La gare routière qui

prendra place permettra aux voyageurs d'accéder directement aux quais des trains par la passerelle, et au parc de stationnement souterrain par les escaliers et ascenseurs. Par ailleurs, elle prend en considération les cyclistes avec de nombreux accroche-vélo et un abri sécurisé. Enfin, la plateforme se trouvera au cœur d'un périmètre où les circulations trouveront toutes leur place dédiée : chaussées séparées VL / transports en commun, pistes cyclables et une voie verte pour les cyclistes, et des espaces piétons bien identifiés. À noter que, pour les impératifs de vitesse commerciale de sa ligne, le futur bus à haut niveau de service (BHNS) raccrochera à la plateforme intermodale sa ligne est « Mainvilliers – plateau Nord-est de Chartres / Madeleine » par des stations qui seront situées en entrée du pont de Mainvilliers.

**L'intermodalité du périmètre nord de la gare en chiffres :**

- 26 quais de desserte des réseaux Filibus et interurbains, 4 quais de régulation
- 2 stations BHNS
- Une sous-station taxis
- Un parking souterrain de 2000 places avec voie d'accès à double sens
- 96 accroche vélos et un abri sécurisé de 110 places
- Une voie verte cycles + piétons
- Une passerelle piétonne
- 5 quais SNCF avec accès directs escaliers + ascenseurs depuis la passerelle et le parking